

FLASH

En Paca, 805 500 personnes vivent sous le seuil de pauvreté en 2010

revenus

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 805 500 personnes, soit 16,3 % des habitants, vivent sous le seuil de pauvreté en 2010, c'est-à-dire avec un niveau de vie inférieur à 964 euros par mois et par unité de consommation (UC). Ce taux de pauvreté est en hausse de 0,6 point par rapport à 2009, en Paca comme en France métropolitaine, où ce dernier s'établit à 14,1 % en 2010.

La pauvreté est inégalement répartie sur le territoire métropolitain. Les taux de pauvreté dans les trois régions les moins touchées (Alsace, Pays de la Loire et Bretagne) sont près de deux fois inférieurs à ceux enregistrés dans les trois régions les plus concernées (Corse, Nord-Pas-de-Calais et Languedoc-Roussillon). Paca reste en 2010 la quatrième région la plus touchée mais sensiblement en deçà du trio de tête, qui affiche des taux de pauvreté supérieurs à 19,4 %.

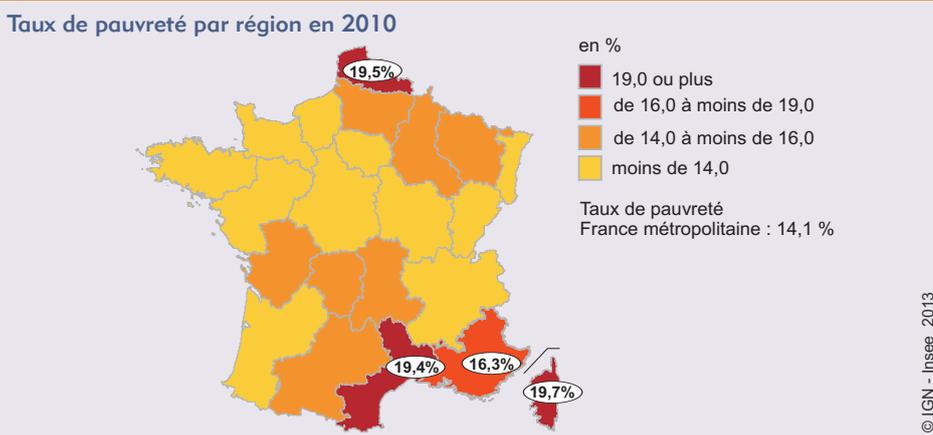
Hormis les Hautes-Alpes (13,6 %), tous les départements de la région enregistrent un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale. Le Vaucluse est le plus touché (19,1 %), au 9^e rang des départements français selon ce critère. Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise également par un taux de pauvreté élevé (17,7 %), tandis que celui des Alpes-de-Haute-Provence (15,8 %) se situe en deçà de la moyenne régionale. Le Var (14,7 %) et les Alpes-Maritimes (14,4 %) présentent des taux légèrement supérieurs à la moyenne nationale.

Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté : en Paca, 33,1% des personnes vivant dans une famille monoparentale sont pauvres, soit une proportion deux fois plus élevée que dans l'ensemble de la population. Les familles nombreuses et

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Paca reste en 2010 la 4^e région la plus touchée par la pauvreté



Source : Insee, revenus disponibles localisés 2010

Définitions

Le **taux de pauvreté** est la proportion de personnes (ou de ménages) ayant un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté.

Le **seuil de pauvreté** correspond à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine. Il s'établit en 2010 à 964 € par mois et par unité de consommation (UC). Cela représente 964 € de revenus pour une personne seule ; 1 446 € pour un couple ou encore 2 024 € pour un couple avec deux jeunes enfants.

Une **personne pauvre** est considérée comme telle lorsqu'elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

L'**unité de consommation (UC)** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente. On utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation. L'échelle utilisée (dite de l'OCDE) retient 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Le **revenu disponible** comprend les revenus d'activités, du patrimoine, de remplacement (allocations chômage, retraites) et les prestations sociales, nets des impôts directs.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage, divisé par le nombre d'UC. Le niveau de vie est le même pour tous les individus du ménage.

L'**intensité de la pauvreté** est l'écart relatif entre le niveau de vie médian des personnes pauvres et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé, plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

les personnes seules sont également très concernées. Enfin, les jeunes de moins de 19 ans sont les plus touchés par la pauvreté : en Paca, 23,7 % d'entre eux sont considérés comme pauvres. C'est 3,6 points de plus que la moyenne nationale.

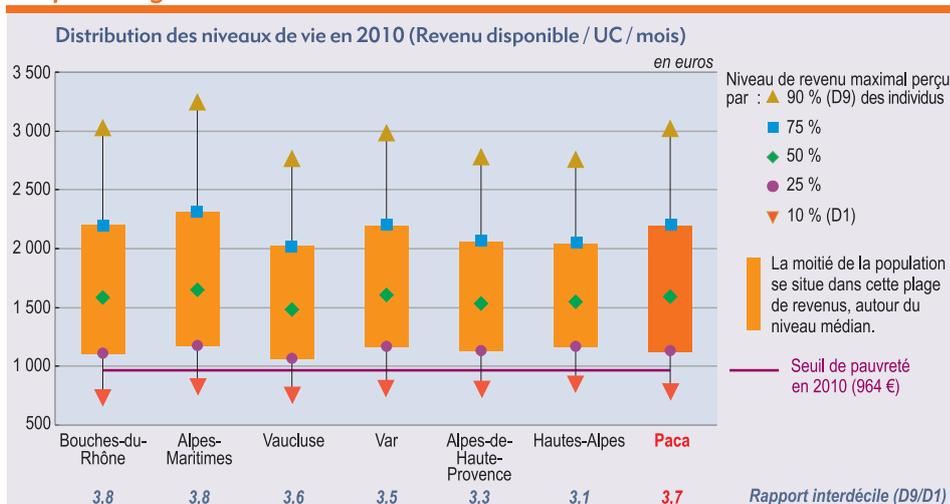
Dans la région, l'intensité de la pauvreté, c'est-à-dire l'écart entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté, est la plus élevée de France métropolitaine, derrière celle de Languedoc-Roussillon. Les ménages pauvres ont en effet un niveau de vie particulièrement faible en Paca. Parmi eux, la moitié vit avec moins de 762 € par mois et par UC ; c'est 202 € de moins que le seuil de pauvreté. En un an, cet écart s'est plus accentué en Paca qu'en moyenne en France métropolitaine. Hormis les Hautes-Alpes, tous les départements de Paca ont une intensité de la pauvreté supérieure à la moyenne nationale. Les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse occupent les 6^e et 9^e rangs selon ce critère.

Dans la région comme en France, les inégalités augmentent entre 2008 et 2010 : en Paca, le niveau de vie des 10 % les plus aisés s'est accru (+ 2,1 %) tandis que celui des 10 % les plus défavorisés a diminué (- 0,8 %). Les 10 % les plus modestes de la région disposent ainsi d'un revenu inférieur à 818 € par mois et par UC, soit 3,7 fois moins que le revenu disponible des 10 % les plus aisés (3021 € par mois et par UC). En termes d'inégalité de niveau de vie, Paca est au 2^e rang des régions françaises en 2010, derrière l'Île-de-France qui se distingue par des hauts revenus particulièrement élevés.

Les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes font partie des départements dans lesquels les inégalités de niveau de vie sont les plus marquées. Dans les Alpes-Maritimes, le niveau de vie des plus aisés est un des plus élevés de métropole. Dans les Bouches-du-Rhône, c'est le niveau de vie des plus défavorisés qui est particulièrement faible. Ce dernier est cependant légèrement supérieur à celui du Vaucluse.

Léa Bresson
Marjorie Martin

Les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes font partie des départements les plus inégalitaires



Lecture : dans les Bouches-du-Rhône, 10 % des individus perçoivent moins de 789 € /UC/mois, 25 % perçoivent moins de 1 109 € /UC/mois, 50 % perçoivent moins de 1 586 € /UC/mois, 75 % perçoivent moins de 2 206 € /UC/mois et 10 % perçoivent plus de 3 029 € /UC/mois. La moitié des individus, situés dans le milieu du classement, perçoivent entre 1 109 € /UC/mois et 2 206 € /UC/mois.

Note : 1 000 € /UC/mois représente 1 800 € de revenu mensuel pour un couple avec un enfant et 2 100 € pour un couple avec deux enfants.
Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2010

POUR EN SAVOIR PLUS

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 15,7 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté en 2009
Synthèse Flash n° 38, juillet 2012

Les revenus et le patrimoine des ménages

Insee Références - Édition 2012, juillet 2012

Retrouvez plus de données associées à cette publication sur le site www.insee.fr

Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
13387 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
Rédacteur en chef : Claire Joutard